



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 18 décembre 2015

Université Paris-Saclay – Ecole polytechnique : le gouvernement doit sortir de l’ambiguïté

Mardi 15 décembre, les ministres de la Défense, de l’Economie et de l’Enseignement supérieur ont présenté la nouvelle feuille de route stratégique de l’Ecole polytechnique.

Plusieurs points au programme de ce plan d’actions :

- Une subvention complémentaire de 60 millions d’euros sur 5 ans
- L’élaboration d’un diplôme de l’Ecole polytechnique conférant le grade de Master
- La création d’un pôle d’excellence des écoles d’ingénieurs dont les contours sont encore flous au sein de l’Université Paris-Saclay.

L’Université Paris-Saclay est un modèle original qui réunit 18 organismes et établissements d’enseignement supérieur et de recherche parmi lesquels l’Ecole polytechnique, l’Ecole normale supérieure de Cachan, HEC, le CNRS, l’Université Paris Sud, etc. Elle a vocation à coordonner les actions et mutualiser les moyens de ses membres fondateurs dans le cadre d’un projet partagé défini et mis en œuvre conjointement. Ainsi, elle rivalise avec les plus grands établissements à l’international (Harvard, Berkley, etc.) et participe au rayonnement de la France.

François Durovray, Président du Conseil départemental de l’Essonne s’interroge sur la vocation du pôle regroupant les écoles d’ingénieurs proposée par le gouvernement dans sa feuille de route à l’Ecole polytechnique alors que l’Université Paris-Saclay réunit déjà des écoles d’ingénieurs d’excellence et pourrait se positionner prochainement dans le classement de Shanghai parmi les 25 meilleures universités du monde.